

SITUATION AU REGARD DE L'IMPOT SUR LE REVENU	ADRESSE DE RETOUR DE LA DEMANDE
<input type="checkbox"/> NON IMPOSABLE <i>(Joindre impérativement une copie du dernier avis d'imposition sur vos revenus dans son intégralité)</i>	CONSEIL DEPARTEMENTAL - BAT I - DPA/SISDPA 2 avenue du Parc – CS 20201 CERGY 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX Tél : 01 34 25 76 86 Fax : 01 34 25 39 88 Mail : teleassistance@valdoise.fr
<input type="checkbox"/> IMPOSABLE <u>ET</u> BENEFICIAIRE DE L'APA	
<input type="checkbox"/> IMPOSABLE ET <u>NON</u> BENEFICIAIRE DE L'APA <i>(Ne pas transmettre votre avis d'imposition à la société VITARIS)</i>	VITARIS Burocampus - 3 rue de Verdun 78590 NOISY LE ROI Tél : 01 30 56 43 90 - Mail : teleassistance95@vitaris.fr

DISPOSITIF(S) SOLLICITE(S)

<input type="checkbox"/> Téléassistance	<input type="checkbox"/> Chemin lumineux *
<input type="checkbox"/> Détecteur d'inactivité *	<input type="checkbox"/> Boîte à clé *

* Prise en charge uniquement pour les bénéficiaires APA non imposables (détails au verso)

COORDONNEES DU BENEFICIAIRE

Madame Monsieur

Demande urgente

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance :/...../..... N° de téléphone obligatoire:/...../...../...../.....

Adresse complète :

Code Postal : 95 Ville :

PERSONNES A CONTACTER

POUR LE RENDEZ-VOUS	EN CAS DE PROBLEME CONSTATE
- Nom :	- Nom :
- Prénom :	- Prénom :
- Lien avec le (la) bénéficiaire (famille, ami(e), voisin(e)) :	- Lien avec le (la) bénéficiaire (famille, ami(e), voisin(e)) :
- N° de téléphone :/...../...../...../.....	- N° de téléphone :/...../...../...../.....

OBSERVATIONS

.....

Dès l'acceptation du dossier, la société de téléassistance vous contactera.

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et de conservation de mes données personnelles (1) cf détails au verso.

Date : / / Signature du bénéficiaire :

PRESTATIONS DE TELEASSISTANCE

Le dispositif de téléassistance permet aux bénéficiaires d'être reliés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute et de recevoir l'aide des secours d'urgence ou de l'entourage si besoin. Ce service propose également **le détecteur de chute**, sans surcoût.

De façon complémentaire, vous pouvez bénéficier si vous le souhaitez **d'une assistance psychologique** pour une écoute et un soutien. Ce service est assuré par des psychologues.

Par ailleurs, afin d'améliorer la sécurité à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes handicapées, vous pouvez accéder à **des prestations domotiques** (chemin lumineux, détecteur d'inactivité, boîte à clé).

CONDITIONS D'ACCES :

Personnes âgées de plus de 60 ans et/ou personnes handicapées résidant dans le département du Val d'Oise.

COUTS DES PRESTATIONS :

• **Service de téléassistance :**

- Pour les personnes non imposables sur le revenu (l'imposition doit être inférieure au seuil de non mise en recouvrement de 61 €, soit le montant indiqué sur le revenu net avant correction). Prise en charge de l'abonnement mensuel par le Département.
- Pour les personnes imposables sur le revenu : **7,08 €** par mois à régler auprès de la société VITARIS. *Pour les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), cette prestation est pour partie prise en charge, déduction faite du ticket modérateur.*

• **Service de soutien psychologique (1 à 3 mois) :**

- Pris en charge par le Département (6 € par abonné, par activation du service).

• **Prestations domotiques * :**

- **8,40 €** par mois pour le chemin lumineux.
- **3,60 €** par mois pour le détecteur d'inactivité.
- **55 €** pour l'installation de la boîte à clé.

Pour les bénéficiaires APA non imposables : soumis à l'accord de la Commission APA pour une prise en charge par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie.

Pour les bénéficiaires APA imposables : à régler directement auprès de VITARIS.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Formulaire de demande d'installation
- Copie du dernier avis d'imposition sur les revenus en intégralité (*uniquement si vous êtes non imposable*)
- Carte d'invalidité en cours de validité pour les personnes handicapées

(1) Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Conseil départemental du Val d'Oise pour gérer la Téléassistance.

Elles sont conservées pendant 1 an après la désinscription au service et sont destinées exclusivement au Service Information et Soutien à Domicile pour les Personnes Agées du Département du Val d'Oise et au gestionnaire de téléassistance VITARIS.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée et au Règlement général sur la protection des données, qui protègent les droits et libertés individuels, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Délégué à la protection des données du Conseil départemental à l'adresse : dpd@valdoise.fr

L'instruction de votre dossier nécessite de renseigner l'intégralité des informations demandées, un défaut de réponse entraînera le rejet de votre demande.